

Histoire du Répit 2/2

- Voici en images notre chalet en 2011 (2ème partie)
- Le tout pour de belles vacances
- Version 3 du 7 juillet 2011
- Suggestions et compléments auprès de l'auteur :
- J.-C. Martin (www.jcmartin.ch)
- Deux parties
- 1- de l'Epi au Répit
- 2- **le Répit en 2011**



Aujourd'hui comme en 1924

1924

Notre Chalet

Passer un dimanche à la montagne, pour les privilégiés y passer ses vacances, n'est-ce pas là le rêve et l'ambition d'une grande majorité? C'est ce à quoi le Comité a songé, et a cherché à procurer aux membres de l'Epi.

Des tractations sont actuellement en cours, pour louer un chalet soit dans les Ormonts ou la Gruyère; nous avons bon espoir d'arriver à une fin heureuse.

Nos prochaines séances vous renseigneront sur les résultats des négociations.

Un point sur lequel nous voudrions déjà attirer l'attention de chacun, est celui de meubler ce chalet: il nous faut



SOCIETE COOPERATIVE LE REPIT

inscrite le 22 novembre 1945

Société coopérative

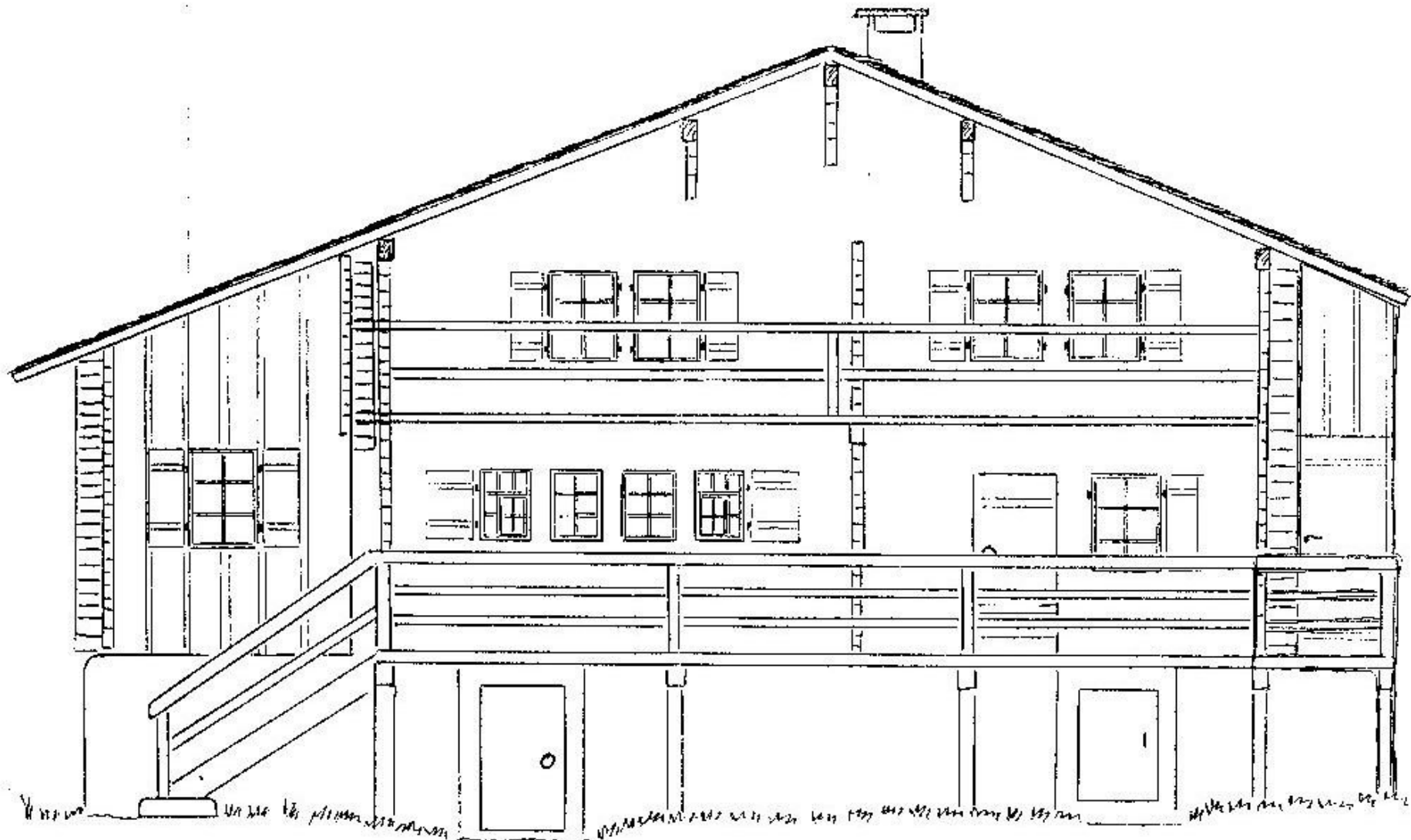


Réf.	Raison Sociale
1	SOCIETE COOPERATIVE LE REPIT
Siège	
1	Lausanne
Adresse	
2	Avenue des Mousquines 14, c/o Thomas Caprez
Autres adresses	
2	Bureaux: Peseux, Chemin Gabriel 32, c/o Jean-Claude Martin
Dates des Statuts	
3	06.06.2010
But, Observations	
1	<u>But:</u> offrir à ses membres et à leurs familles des possibilités de vacances.
3	Selon déclaration du conseil d'administration du 6 juin 2010, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
Organe de publication	
1	Feuille officielle suisse du commerce

Réf.	Capital
1	Parts sociales de CHF 300, nominatives.

Le Répit aujourd'hui ...





Chalet **LE REPIT** "Les Terreaux"
 Les Mosses

FAÇADE EST

Echelle **1:50** | Art. 1484

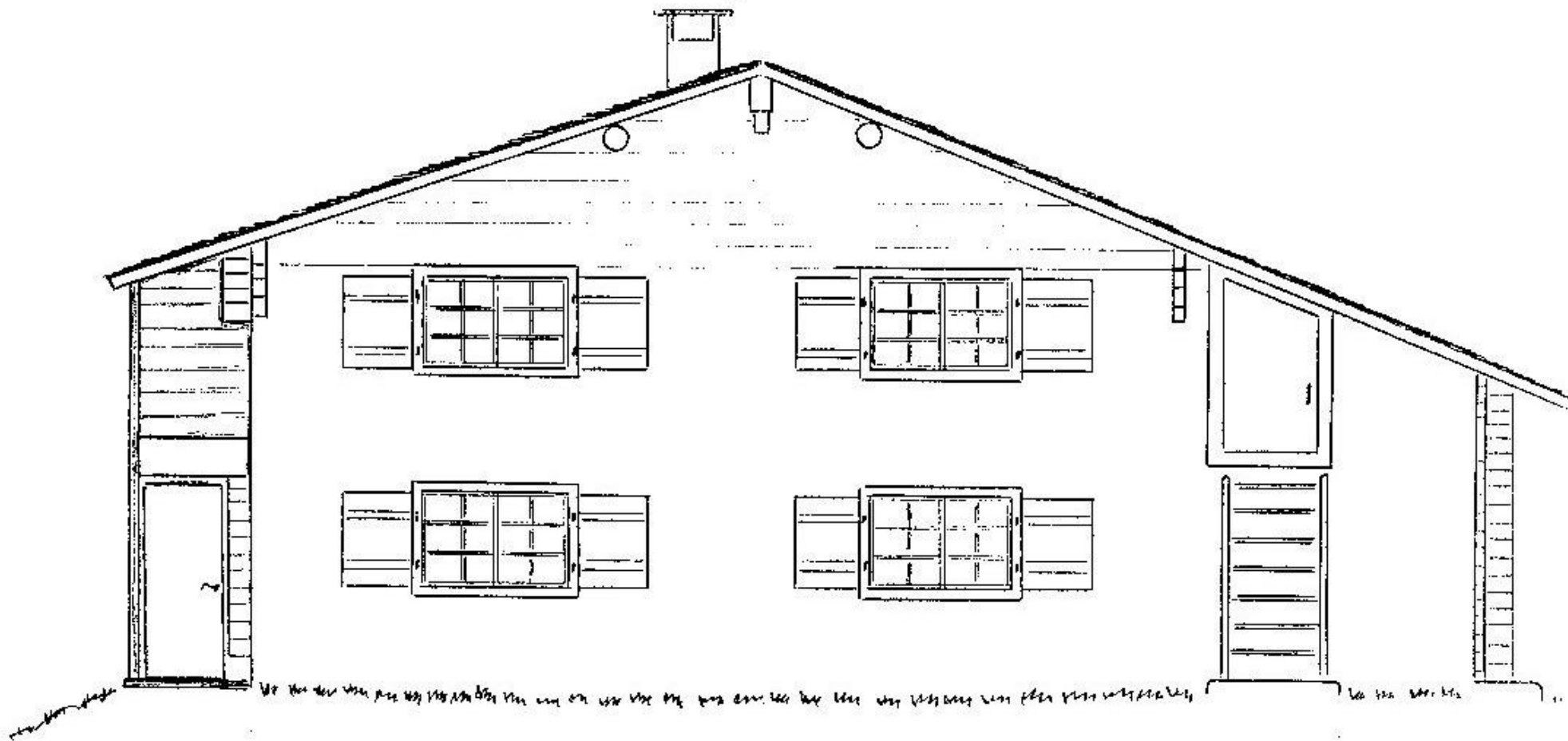
Le 8 avril 1986 | Ph. Léchaire

Ph. Léchaire

COMMUNE D'ORMONT-DECOUS
 Police des constructions

PLANS APPROUVÉS

Aucune modification ne doit être
 apportée sans autorisation spéciale.



Chalet	LE REPIT	"Les Terreaux" Les Mosses
FAÇADE OUEST		
Echelle	1:50	Art. 1484
9 avril 1986	Ph. Léchaîne	

COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS
Police des constructions

PLANS APPROUVÉS
Aucune modification ne doit être
apportée sans autorisation spéciale.

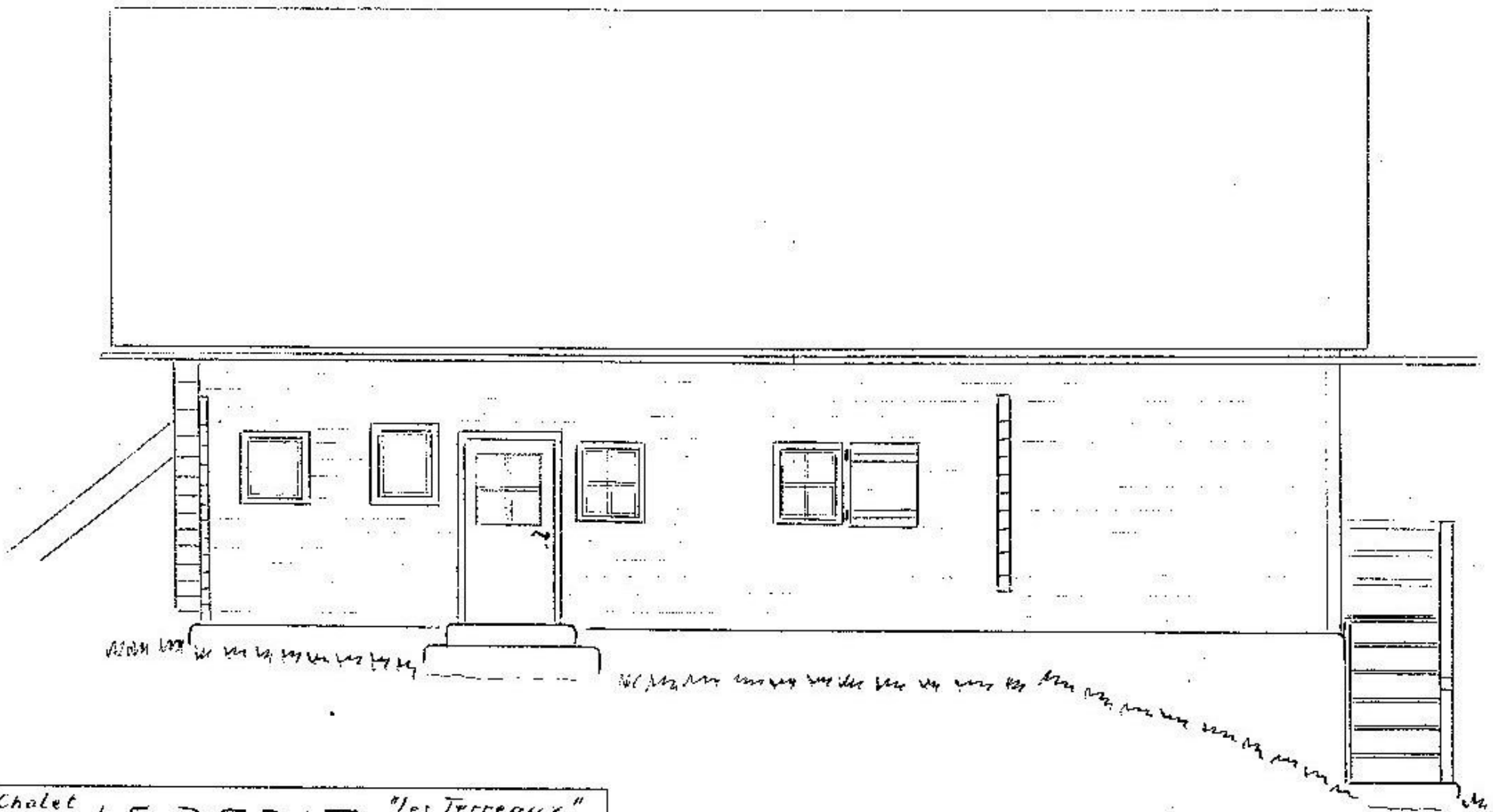
Ph. Léchaîne



Chalet "Les Terreaux"
LE REPIT Les Mosses
FAÇADE NORD
 Echelle 1:50 | Art. 1484
 Le 10 avril 86 | Ph. Leclaire
 2111 L. R...

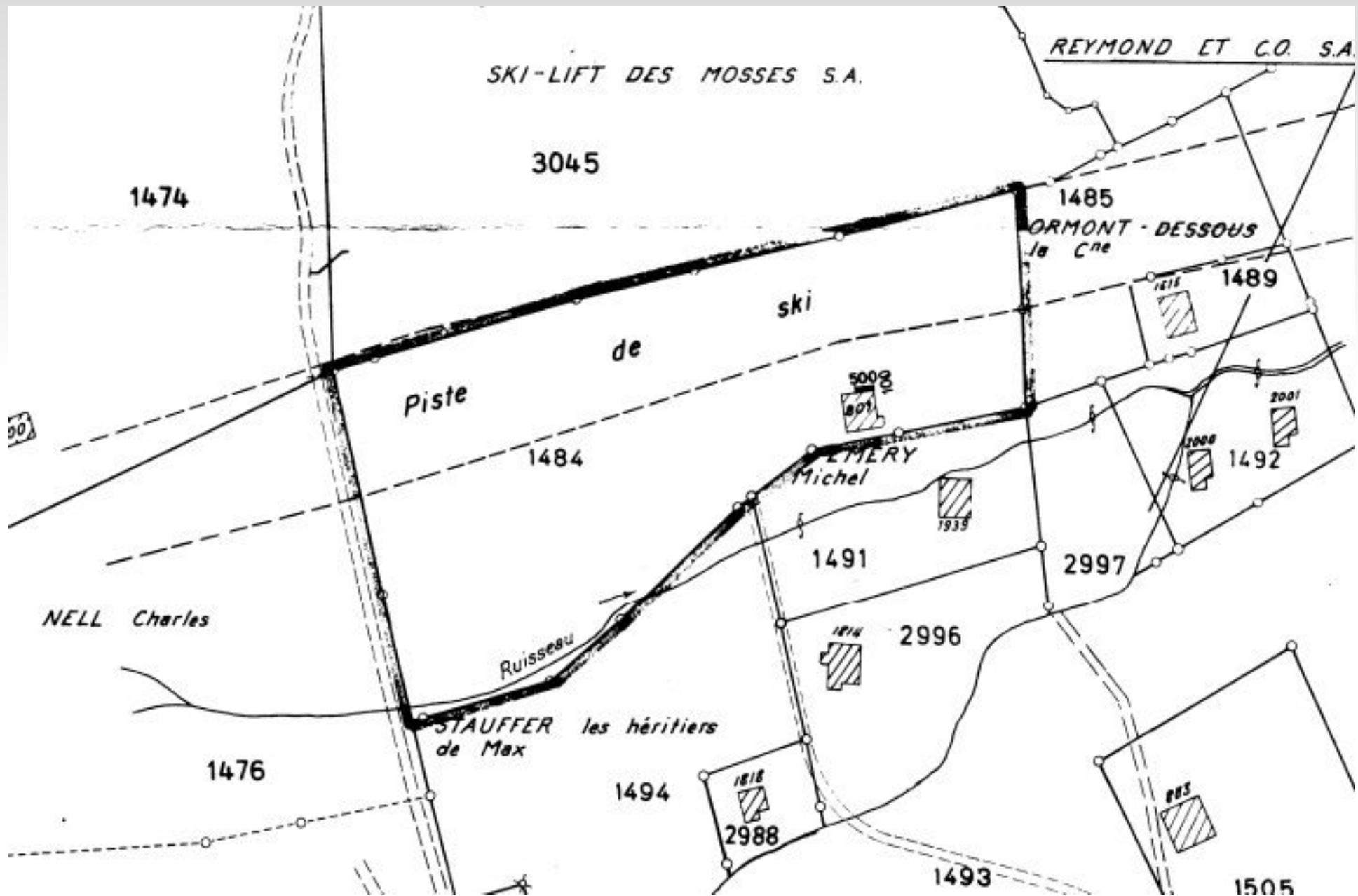
Richard

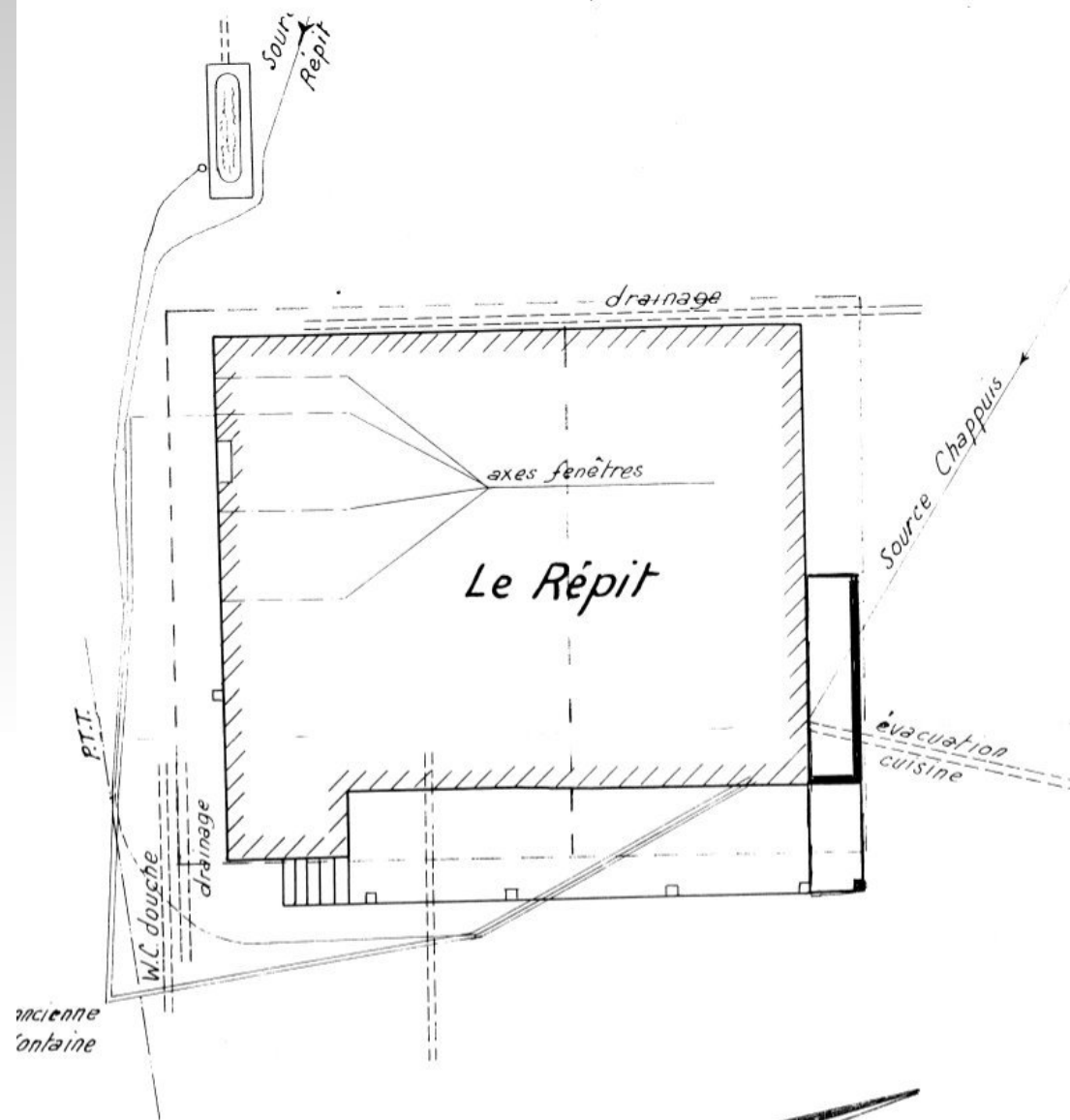
COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS
 Police des constructions
PLANS APPROUVÉS
 Aucune modification ne doit être
 apportée sans autorisation spéciale.



Chalet	"Les Terreaux"
LEREPIT	Les Mosses
FAÇADE SUD	
Echelle 1:50	
9 avril 1986	Ph. Léchaire

Plan 1986 (13'786 m²)





COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS
 Police des constructions
PLANS APPROUVÉS
 Aucune modification ne doit être
 apportée sans autorisation spéciale.



Dubois





... avec ses deux sources



... sa fontaine





... la salle des vannes



... sa douche



... le chauffage au bois



... l'électricité



... le téléphone



... internet



... sa cuisine





... deux caves





... ses deux salons









... ses 4 chambres





... sa salle de jeux



... ses terrasses





... un petit atelier



Le Répit

- Un chalet aux Mosses
- 14 membres
- Un comité élu chaque année
- Une assemblée de printemps au chalet
- Une assemblée générale statutaire
- Un site web www.repit.ch







Assemblée printemps 2011









À demain, au chalet !